

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

**WILAYA DE BLIDA  
DAIRA DE BOUINAN  
COMMUNE DE BOUINAN**

Le:.....

**Avis d'attribution provisoire**

Conformément du décret présidentiel N° 15 / 247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Le président de l'Assemblée Populaire Communale de Bouinan, Informe l'ensemble des soumissionnaires concernés par l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimal annoncé dans les quotidiens nationaux Algérie D'aujourd'hui le 22/09/2025 et le "الصحيفة" le 22/09/2025 ainsi dans le BOMOP ayant pour objet :

*Aménagement d'un Espace Commercial de Proximité à BOUINAN Centre 1<sup>ère</sup> Tranche*

Suite à la réunion (commission dévaluation) en date du **07/10/2025** conformément aux critères prévus dans le cahier des charges est attribué provisoirement comme suite :

N	Enterprise	Montant proposé	Montant après correction	délai	Motif d'attribution
01	<b>E.T.B/TCE BOUTRIK FATAH</b>	<b>41 190 053.01da</b>	<b>46 819 467.10da</b>	<b>02 mois et 15 jour</b>	<b>qualifier techniquement et moins disant</b>

Tous soumissionnaires ayant participé dans le présent projet peuvent vérifier des résultats détaillés de leurs offres techniques et financiers de se rapprocher au bureau des marchés de la commune de BOUINAN dans un délais de 03 jours dès la signature du présent avis.

Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de la commune de BOUINAN dans un délais de 10 jours dès la signature du présent avis.

**P/APC**